



Publié le 1 mars 2014 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Le groupe AMS rachète la société Alternative

[Catherine Nommick](#), [Chems Idrissi](#) et [Jean-Pierre Chauv](#) ont **conseillé** la **société AMS**, spécialisée dans le commerce et la location d'articles médicaux et dans la fourniture de prestations à domicile, **dans le cadre de l'acquisition de la société Alternative**, prestataire de solutions médicales spécialisé dans les métiers de la PNI (perfusion, nutrition entérale et insulinothérapie).

[Consulter le communiqué publié par Corporate Finance News](#)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.